

**CPS – 250919**

**UNIVERSITÉ DE MONCTON**

**COMITÉ DES PROGRAMMES DES CYCLES SUPÉRIEURS**

**Réunion du 19 septembre 2025**

**À distance – Microsoft Teams**

**PRÉSENCE :**

Alexandra Snider	Manon LeBlanc
Benoit Doyon-Gosselin	Marina Zahinda Lubusi
Francis LeBlanc	Philippe Volpé
Gilles Roy, Président	Pier Jr Morin
Guillaume Fortin	Rita Khoury, secrétaire
Jo-Annie Ouellette	Sophie Drouin-Rousseau
Lambert Giner	Stéfanie Wheaton

**PERSONNES EXCUSÉE :**

Marie-Michelle Roy  
Yahia Djaoued

## 1. Ouverture de la réunion

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum, souligne l'arrivée de nouveaux membres au comité et déclare la réunion ouverte à 13 h 30.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

R :01-CPS250919

Philippe Volpé, appuyé de Sophie Drouin-Rousseau, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté ».

### 3. Adoption du procès-verbal du CPS-250502

**R:02-CPS250919**

Pier Jr Morin, appuyé de Manon LeBlanc, propose :

« Que le procès-verbal du CPS-250502 soit adopté ».

#### 4. Affaires découlant du CPS-250502

## **Communication du résultat du vote électronique relatif à la création du microprogramme de 2e cycle en robotisation et automatisation.**

Le président rappelle que des questions avaient été transmises à la Faculté d'ingénierie concernant le nouveau microprogramme de 2e cycle en robotisation et automatisation. Après réception des clarifications, un vote électronique a été organisé et adopté à l'unanimité (11 en faveur, 0 contre). Le président indique que ce résultat sera inscrit au présent procès-verbal pour assurer une trace officielle de la décision.

## 5. Modifications au cours GGEN6055 Séminaire de recherche en ing.

Le président présente le projet de modification au cours GGEN6055, précisant que le cours, auparavant offert sur deux sessions, sera désormais donné en une seule session. Ce changement vise à permettre aux personnes étudiantes de démarrer plus rapidement leur projet de recherche et à réduire la perception d'une charge excessive de travail, puisqu'il s'agit d'un cours de 3 crédits et non de 6 crédits.

Un membre demande si les objectifs du cours ont été ajustés afin de refléter ce changement. Un autre membre rappelle que les objectifs des cours n'étaient pas systématiquement inscrits au Répertoire avant 2015, mais précise qu'ils étaient bien évidemment connus des responsables de cours. Dans le cas du cours GGEN6055, les objectifs seront ajoutés au Répertoire puisqu'ils n'y figuraient pas.

Un membre s'interroge sur les activités prévues dans le cours, notamment la cueillette et l'analyse de données. Le président précise qu'il s'agit d'une introduction à la recherche liée au projet de maîtrise et qu'il n'est pas attendu, à son avis, que les personnes étudiantes réalisent un projet de thèse complet dans une seule session. Il propose de transmettre cette remarque à la faculté afin qu'elle en tienne compte. Un autre membre souligne enfin que la description actualisée du cours clarifie bien les attentes.

## Suivi : Registrariat

R :03-CPS250919

Francis LeBlanc, appuyé de Jo-Annie Ouellette, propose :

« Que le CPS accepte les modifications proposées au cours GGEN6055  
Séminaire de recherche en ing. »

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

## 6. Modifications au programme de Doctorat professionnel en psychologie

Le président présente la proposition de modifications au programme de Doctorat professionnel en psychologie. La première modification concerne les trois cours suivants : *PSYC6550 Évaluation de programmes, PSYC8940 Stage professionnel avancé et PSYC8950 Internat*. Ces changements découlent des recommandations formulées dans le cadre du processus d'évaluation du programme.

Un membre souligne qu'à la page 15 du document figure la remarque suivante : « *Les cours PSYC6402 et PSYC6412, obligatoires au programme, ont trait aux connaissances des fondements individuels du comportement.* » Il recommande de retirer cette remarque, puisqu'elle est redondante et non pertinente. Le président note qu'il s'agit probablement d'une formulation ancienne du dossier et appuie cette suggestion. Un suivi sera fait avec l'École pour vérifier s'il y a une raison de garder cette remarque, sinon, elle sera supprimée.

La deuxième modification touche aux autres exigences du programme. Elle prévoit que toute personne admise au doctorat n'ayant pas suivi avec succès un cours d'histoire de

la psychologie de niveau baccalauréat (3e ou 4e année) ou l'équivalent devra le compléter avant la fin de la première année d'études.

Un membre explique que cette exigence découle des recommandations des évaluateurs externes et rappelle que la grande majorité des personnes inscrites au doctorat proviennent du programme de baccalauréat en psychologie de l'Université de Moncton, où ce cours est déjà offert. Un autre membre confirme que le cours est proposé chaque année. Un membre précise enfin qu'il est actuellement optionnel au baccalauréat, mais fortement recommandé pour les personnes étudiantes qui souhaitent poursuivre en psychologie clinique, et souligne que cette exigence supplémentaire ne devrait pas poser de problème majeur aux personnes candidates.

**Suivi : Registrariat**

**R :04-CPS250919**

Benoit Doyon-Gosselin, appuyé de Francis LeBlanc, propose :

*« Que le CPS adopte les modifications proposées aux trois cours des programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles en psychologie : PSYC6550 Évaluation de programmes, PSYC8940 Stage professionnel avancé, PSYC8950 Internat. »*

Vote sur R04                    unanime                    ADOPTÉE

**R :05-CPS250919**

Manon LeBlanc, appuyée de Francis LeBlanc, propose :

*« Que le CPS adopte les modifications proposées au profil du programme de Doctorat professionnel en psychologie. »*

Vote sur R05                    unanime                    ADOPTÉE

**R :06-CPS250919**

Philippe Volpé, appuyé de Francis LeBlanc, propose :

*« Que le CPS recommande au Sénat académique les modifications proposées aux autres exigences du programme de Doctorat professionnel en psychologie. »*

Vote sur R06                    unanime                    ADOPTÉE

- 7. Affaires nouvelles**
- 8. Prochaine réunion: 7 novembre 2025 à 14h.**
- 9. Clôture**